

# Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2021

## Présents :

BESLON Laurent	HERMON Jean-Pierre
DE SAINT JORES Sylvain	HOREL Jacques
DEDIEU Alain	HUE Thierry
DELANGLE Emilie	LAMOUREUX Anne
DELARUE Céline	LARCHER Hélène
DESMONTS Catherine	LAVEILLE Denis
DOUARD Christelle	LEBOUTEILLER Mélanie
DUMOTTIER Angélique	LEBRETON Sébastien
	LEGLINEL Lydie
GATE Denis	MEISS David
GAUMONT Nicole	RICHARD Michel
	RICHARD Jocelyne

## Absents

### Pouvoirs

FOULON Franck a donné pouvoir à Laurent Beslon

DELANGLE Emilie a donné pouvoir à Hélène Larcher

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
23	21	2	23

Secrétaire de séance : HUE Thierry

## **Approbation des comptes- rendu du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juin 2021**

Observations : .....

<b>Pour 23</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions :0</b>
----------------	-------------------	-----------------------

## **1) Présentation par les membres du CMJ de leur projet de décorer les plaques d'eaux usées**

**Rapporteur : Mélanie Lebouteiller**

Une présentation est faite par les membres de la commission Environnement du Conseil municipal des jeunes concernant leur projet de peindre les tampons d'eaux usées et d'eaux pluviales se trouvant sur les trottoirs et les espaces verts.

Saint Lo Agglo est d'accord.

Après un échange avec les élus, les jeunes conseillers ont demandé l'accord au Conseil pour commencer ce projet.

Le conseil municipal est invité à approuver ou pas le projet.

<b>Pour : 23</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

## **2) Aménagement du territoire**

**Rapporteur : Monsieur le maire**

Affaire chemin rural La Grimaudière : délibération suite au rapport du commissaire enquêteur

Objet: décision d'aliénation du chemin rural et mise en demeure des propriétaires

Vu le Code rural, et notamment son article L. 161-10 ;

Vu le décret n° 76-921 du 8 octobre 1976 fixant les modalités de l'enquête publique préalable à l'aliénation, à l'ouverture, au redressement et à la fixation de la largeur des chemins ruraux, et notamment son article 3 ;

Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R 141-10 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2241-1 ;

Vu la délibération en date du 7 janvier 2021 décidant de lancer la procédure de cession prévue par l'article L. 161-10 du Code rural ;

Vu l'arrêté municipal en date du 22 avril 2021, ordonnant l'ouverture d'une enquête publique concernant le présent projet ;

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 17 mai au 2 juin

Vu le registre d'enquête et les conclusions du commissaire enquêteur ;

Considérant, au vu des résultats de l'enquête publique, que le chemin rural a cessé d'être affecté à l'usage du public (*compléter en motivant par des éléments de fait concrets : dès lors qu'ils ne sont plus utilisés comme des voies de passage ou de randonnées, qu'ils sont en mauvais état, qu'ils sont devenus impraticables...*) ; Considérant que, par suite, il y a donc lieu de poursuivre la procédure d'aliénation, et notamment de mettre en demeure les propriétaires riverains à acquérir le chemin concerné.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

**Approuve** l'aliénation du chemin rural, sis La Grimaudière

**Demande** à Monsieur le Maire de mettre en demeure les propriétaires riverains à acquérir du chemin rural susvisé ;

**Sollicite** l'avis du Service des domaines.

<b>Pour : 23</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstentions : 0</b>
------------------	-------------------	------------------------

### 3) Finances

Rapporteur : Monsieur le Maire

- Décision modificative

Sur le budget communal

Absorption déficit du Lotissement Millet

Investissement	Dépenses	Compte 276341	-80000€
Investissement	Recettes	Compte 021	-80000€
Fonctionnement	Dépenses	Compte 023	-80000€
Fonctionnement	Dépenses	Compte 6748	+80000€

Pour : 23	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

- Décision modificative

Effacement de dettes de 499,19 € (dette eau et assainissement)

Pour : 23	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

### 4) Personnel

Rapporteur : Catherine Desmonts

#### 1) Délibération actant le RIFSEEP pour la filière administrative et culturelle

Après avis favorable du Comité technique rattaché au centre de Gestion

**Observations :** Le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) mis en place pour la fonction publique de l'État est transposable à la fonction publique territoriale. Il se compose :

- d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
- d'un complément indemnitaire tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA), facultatif.

Pour : 23	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

#### 2) Mouvement de personnel

Pôle Affaires scolaires

Embauche Bia Legall - il s'agit de l'agent que nous mettons à disposition pour le collège - prise de poste courant septembre

Recrutement en cours pour le doublon du collège : prise de poste 1<sup>er</sup> septembre

Pôle des solidarités

Continuité du service public

Remplacement APC Tessy du 3 au 23 juillet par Sarah Corbel

Remplacement Service CNI/passeports du 19 au 30 juillet par Juliette Sarasin  
(Fermeture du service la semaine du 2 au 6 août)

Remplacement Service France Service par Manon du 19 au 30 juillet  
(Fermeture du service la semaine 16 au 20 août)

**Observations :**

Fermeture de l'APC de Pont-Farcy durant 15 jours du 2 au 13 août

Pour :	Contre :	Abstentions :
--------	----------	---------------

## 5) Travaux

- Point sur le Programme Voirie

**Rapporteur : Jacques Horel**

**Observations :** Les enrobés sont faits.

La commission Voirie est très satisfaites du travail de l'entreprise retenue JONES TP.

- Point sur les travaux des écoles

**Rapporteur : Jocelyne Richard**

**Observations :**

Chantier « raccordement à la chaufferie bois » : il reste une dizaine de radiateurs à poser dans l'école primaire, et les travaux de peinture dans l'école maternelle.

Chantier « couverture/menuiseries », il y a un manque de matériel. Le chantier va se trouver retarder et va peut-être déborder sur la saison de chauffe, ce qui est problématique. On attend de voir pour décider.

Chantier « maison de l'enfance » : les travaux de VRD devraient commencer mais tout dépendra de la météo. Le centre de loisirs devra occuper les mercredis l'école maternelle étant donné que les travaux de la maison de l'enfance ne sont pas terminés et qu'une partie du centre de loisirs actuel sera occupé par la nouvelle classe.

« Chantier raccordement chaufferie bois de la salle de sports » : Saint Lô Agglo nous a informé que le raccordement ne sera pas pour tout de suite car elle ne fait que de lancer le marché public pour choisir l'entreprise qui sera chargée du raccordement.

David Meiss demande quand seront faits les travaux de voirie de la route du collège.

Jacques Horel envisage que ce soit fait l'année prochaine mais avant tout une réflexion doit être menée sur les potentiels aménagements sur de cette route : plateau à 30...

Chantier « réparation sol - école Pont-Farcy » l'entreprise Legoupil doit intervenir début juillet.

## 6) Dates à retenir

Devis signés					
Objet	Lieu	Entreprise	Montant TTC	Etat	Observations
Eparage chemins de randonnés	TB	IPE	6374.50	commandé	

## 7) Dates à retenir

- Conseil municipal : mardi 7 septembre (sauf cas d'urgence)

## 8) - Questions diverses

### Monsieur le Maire

- La mission locale a demandé la mise à disposition des locaux du service technique pour faire un atelier de bricolage (réaliser des bancs à partir de palettes) : avis favorable
- Le collège de Tessy.  
Lors du dernier conseil d'administration, les enseignants et le département ont marqué leur désaccord sur l'organisation des classes à la rentrée scolaire : classes surchargées, préfa sur la pelouse...  
En attente d'un nouveau CA.
- Eparage, débernage, débouchage ponts.  
Monsieur le Maire désigne un représentant par commune historique pour répertorier les chemins qui ont besoin d'entretiens.
- Projet Lotissement à Pont-Farcy  
Un RDV est fixé avec un maître d'œuvre pour définir la faisabilité du projet
- Tirage au sort des jurys d'assises.  
Ont été désignés : Mme Fabienne Eudine, Mme Nathalie Gesnouin, M. Michel Heudier
- Une visite du collège privé doit être organisée avec Monsieur Lechaplays.
- Monsieur le Maire note qu'il faudra faire attention aux jardinières mises à Pont-Farcy en 2022.
- Lecture des dates à retenir
  - o Fête des abeilles : 1<sup>er</sup> août
  - o 07/08 : rallye
  - o 28/08 : forum des associations
  - o 31/08 : séance de cinéma
- Une réunion est à prévoir avec le Maire de Moyon pour discuter de l'entretien des stades qui pourrait être fait de la même manière par exemple.

### Jacques Horel

Informez le conseil municipal que dès qu'un arbre est tombé sur la route, il faut appeler en premier la gendarmerie au 02.33.77.26.90.

### Hélène Larcher

Il serait bien de prévoir un garage à vélo au niveau du plateau scolaire. Laurent Beslon lui répond qu'il s'est renseigné et que cela coûte près de 4000 euros.

### Laurent Beslon :

- Il serait bien de passer un coup de souffleur au niveau du bâtiment de la banque alimentaire.
- Les panneaux de signalisations sont arrivés. L'installation arrivera dans les mois à venir car il faut tenir compte d'une phase de consultation des réseaux, de montage et de scellement

### Mélanie Lebouteiller

- La saison du cinéma va débiter le 31 août
  - Séance enfants à 17h00
  - Ciné débat sur le monde agricole en présence d'élus et d'agriculteurs
- Conseil Municipal des Jeunes : une demi-journée sera organisée pour réaliser des cartes d'anniversaire pour les résidents de la résidence Marcel Bourdon et de la MARPA
- Afin de pouvoir remplacer Monsieur le maire lors de célébrations de mariage, les adjoints participeront à un mariage en binôme.

Fin de la réunion : 21h30